



CAUDROT

Bulletin communal

Octobre 2016



Le sommaire



- L'éditorial de Monsieur le Maire	page 2
- Les finances communales	page 3
- Une belle rentrée scolaire	pages 4 et 5
- ÉOLE à la manœuvre	pages 6 et 7
- Vaccination	page 8
- Notre ÉCOLE	page 9
- ADOS les news	page 10
- Le CLOS des ACACIAS	page 11
- SUDGIMAD (Santé Garonne)	page 12
- La cantine et l'Appel du 18 juin 1940	page 13
- Les Joyeusetés de l'été	pages 14 à 16
- Eh ! Qui lou Sap !	page 17
- JADE perle Caudrotaise	page 18 et 19
- La MARCHÉ ROSE	page 20
- La Vie Associative	pages 21 à 28
- L'État-Civil	page 29
- Les Renseignements Utiles	pages 30 et 31
- L'Épilogue	page 32

Editorial

Caudrotaises, Caudrotais,

La rentrée scolaire a sifflé la fin de la récréation pour les adultes partis en vacances estivales. Même punition pour les élus de votre commune. Après une fête locale où j'ai pu constater la joie et l'envie de partager des moments conviviaux entre les Caudrotaises et les Caudrotais, je ne peux que me féliciter de ce **Bien vivre à Caudrot** qui ne cesse de s'installer. Le magnifique feu d'artifice en fut l'apothéose.

Les fêtes passées, les tâches des élus ont immédiatement repris le dessus et nous avons préparé la rentrée en proposant un **FORUM à nos associations**. Cette première manifestation a permis aux associations de rencontrer les administrés, mais aussi de montrer leur savoir-faire lors d'une belle soirée d'été sur notre belle place des tilleuls.

Autre dossier important, pour ne pas dire majeur et même prioritaire : **la sécurisation de la rue des écoles**. Nous vous présenterons ce projet à l'occasion d'une réunion publique, très certainement avant la fin de l'année civile. Ce projet de voirie sécurisera la rue des écoles et impactera la circulation des rues adjacentes, à commencer par la rue de la gare.

Les **ADOS** ont demandé l'aide de l'équipe municipale pour mettre en place des activités spécifiques à leur âge. Ces deux derniers mois, un début de réponse a été initié par **Sandrine GARRELIS** et **AVL**. Un projet plus conséquent devrait être mis en place durant ce trimestre.

Mécanique sauvage dans notre cité : j'ai été contraint de prendre un arrêté interdisant ces « travaux » exécutés sur la voie publique. C'est avec regret que j'ai effectué cette démarche mais, après une information écrite à l'intéressé puis une rencontre pour le moins peu respectueuse à l'égard du Maire. Face à ces mêmes incivilités grandissantes portées par de nouveaux habitants, j'ai jugé nécessaire de légiférer pour le bien du plus grand nombre en général et du voisinage en particulier. Caudrotaises, Caudrotais, je vous demande d'aider la municipalité, concernant ces incivilités car il y va justement de notre **Bien vivre ensemble à Caudrot**.

Un autre projet a fait l'objet d'un débat au sein du conseil municipal : L'État, avec l'aide de crédits européens, souhaite par l'intermédiaire des Régions et des Départements, limiter voire faire disparaître **les zones dites blanches**, zones non couvertes ou mal desservies par **INTERNET**. **La solution est le déploiement de la « Fibre »**

La **CDC des Coteaux Macariens**, avec l'aide de **Gironde Numérique (Établissement départemental)** a initié le projet **Initiative Très Haut Débit**. Ce projet financé à plus de 75% par la Région, par le Département et par la CDC doit voir le jour - pour la première tranche - entre 2017 et 2022. Lors de cette période, à une date aujourd'hui évidemment indéterminée, les Caudrotais disposeront, à leur domicile, d'une prise « fibre » à très haut débit. Cette opération aura un coût pour la commune qui devra contracter un emprunt sur vingt-cinq années et dont l'incidence sera de l'ordre de 8000€ par an.

Enfin, je ne saurais terminer ce petit mot de rentrée sans avoir des pensées pour les victimes et leurs familles des attentats qui ont été perpétrés en France mais aussi dans le monde.

Ces actes ignobles et lâches sont commis par des individus perdus qui ne trouvent pas leur place dans notre société, la solution étant pour eux le suicide collectif dont ils pensent qu'ils en ressortiront grands. **PAUVRES ESPRITS QUE CES INDIVIDUS**.

Il est de mon devoir de rappeler et de vous mettre en garde que tout amalgame avec l'origine et le culte de ces individus n'est pas pour apaiser les rancœurs.

Caudrotaises et Caudrotais, je vous souhaite une bonne reprise et de terminer cette année 2016 mieux qu'elle a commencé.

Ensemble, tous ensemble ! continuons à construire le **Bien vivre à Caudrot** pour nous et pour nos enfants.



Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères,
sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.

Martin Luther KING Discours 31 mars 1968

J'❤️
CAUDROT

Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

Le travail du Conseil Municipal



Quelques mots en cours d'année

Il est bon de rappeler que le Budget communal se compose de deux sections :

La section de **fonctionnement** qui est dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants.
La section d'**investissement** qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales.

FONCTIONNEMENT



Début septembre, les comptes font apparaître une maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges diverses, frais de personnel, cotisations...)

Des travaux d'entretien de bâtiments ont été réalisés avec beaucoup d'application par nos agents **Yannick MONMIREL** et **Frédéric LACOSSE** : peinture dans les restaurants scolaires, remise en état des vestiaires du club de football, embellissement de la façade de la mairie.

Quant aux recettes prévues au Budget Primitif 2016, elles ont été perçues ou le seront d'ici la fin de l'exercice en cours.

INVESTISSEMENT

Des travaux de voirie ont été réalisés depuis le début du présent exercice : travaux de busage et réfection partielle de la chaussée de la côte de Lafitte, Busages au Bert et à Majoureau, marquage peinture pour les passages piétons dont trois nouveaux ...

La Commune a fait l'acquisition d'un broyeur et d'un échafaudage sécurisant pour nos employés.

Vous pouvez désormais prendre connaissance des principales informations municipales sur le panneau lumineux installé en Mai de cette année sur la Place des Tilleuls.

Pour l'école communale, une mise à jour exhaustive du matériel informatique a été réalisée.

Les travaux d'insonorisation ont été entrepris dans les deux restaurants scolaires afin d'obtenir un niveau sonore plus confortable pour les enfants et le personnel de cantine.

Des travaux de rénovation du réseau électrique ont été entrepris en différents points de la Commune, afin de diminuer le coût énergétique.

La pose de volets roulants a été réalisée dans un des logements communaux du Presbytère.

On a intérêt au bonheur des autres, on a intérêt à ce que les autres ne soient pas malades, on a intérêt au succès des autres parce que nous sommes une équipe collective. Jacques ATTALI



Édouard LENGAIGNE
2^{ème} Adjoint au Maire

Le travail du Conseil Municipal

Une belle rentrée scolaire



C'est par un temps estival que les élèves ont retrouvé ou, découvert pour les plus jeunes, l'école de Caudrot.

Entretien et aménagements des locaux

Le personnel communal, chargé de l'entretien des locaux, a œuvré avec efficacité durant l'été, pour assurer au mieux l'accueil des élèves.

En effectuant des travaux d'insonorisation dans les deux restaurants scolaires, la Municipalité a contribué à rendre ces

lieux plus agréables : diminution du bruit à la cantine, embellissement dû aux aménagements décoratifs sur les murs et au plafond, peinture des murs réalisée avec soin par nos agents Frédéric et Yannick.

Sachant que l'école doit être capable de donner toute sa place à l'innovation, une mise à jour exhaustive du matériel informatique a été effectuée en mai/juin, avec notamment l'installation du WIFI dans tout l'établissement, y compris pour les locaux dédiés au Périscolaire.

Personnel communal

Les agents communaux employés à l'école de Caudrot ont des fonctions polyvalentes : entretien des locaux et du matériel, encadrement des enfants scolarisés (accueil, garderie, restaurant scolaire), animation en périscolaire, assistance aux enseignants sur le temps scolaire.

Garderie du matin

Elle est assurée par **Corinne LACOSSE** de 7 h 30 à 8 h. et celle du soir par **Josiane COLOGNI** de 18 h à 18 h 30).

Activités périscolaires

Le matin, **Corinne LACOSSE** anime des ateliers de 8 à 9 h. **Fabienne FORTAIN** et **Josiane COLOGNI** font partie de l'équipe animatrice de 16 à 18 h.

Restaurant scolaire

Nicole GAROT, **Christine PIQUET** et **Corinne LACOSSE** assurent le service et l'aide aux élèves de maternelle. **Fabienne FORTAIN** et **Catherine JIMENEZ** encadrent les élèves du primaire dans la deuxième salle de restaurant scolaire.

.../...

Le travail du Conseil Municipal

.../...



Emplois d'aide-maternelle

A l'école maternelle, les aide-maternelles assistent les enseignants au quotidien, en assurant aussi un rôle éducatif. Elles accueillent le matin les enfants et les parents, faisant en sorte que la séparation se passe dans de bonnes conditions.

Ces aide-maternelles ont différentes fonctions :

- Encadrer et accompagner les élèves, participer à leur éveil et à leur éducation
- Veiller à ce que les conditions d'hygiène (propreté corporelle et vestimentaire), de sécurité soient irréprochables

Le sourire
que tu envoies
revient vers
toi !

- Effectuer le bon entretien des locaux et du matériel
- Assurer l'habillage et le déshabillage, l'accompagnement aux toilettes
- Assister les élèves durant le temps du midi : conduite et accompagnement au restaurant scolaire avec installation des enfants à table et aide pour la prise du repas
- Surveiller les temps de récréation et ceux de sieste pour les plus petits
- Assurer l'aide matérielle pour les activités pédagogiques sous la responsabilité de l'enseignant : c'est l'enseignant qui définit les objectifs d'un atelier, anticipe la préparation matérielle, définit la durée de l'activité, précise les actions de l'aide-maternelle et formule les consignes de l'atelier. Pendant l'atelier, l'aide-maternelle encourage, motive, observe les élèves et les recadre en cas de besoin. Elle formule les consignes définies par l'enseignant de manière précise et claire.

Pour exercer les fonctions d'aide-maternelle, il faut avant tout aimer les enfants, être patiente et à leur écoute. Ce sont des qualités reconnues pour chacune de nos aide-maternelles :

Fabienne FORTAIN en petite section de maternelle (classe de **Madame DOUET**)

Josiane COLOGNI en moyenne et grande section de maternelle (classe de **Madame PÉRÉ HOULEZ**)

Catherine JIMENEZ : aide-maternelle dans la classe de **Madame PÉRÉ HOULEZ** et soutien scolaire en classe de CP -CE1 (classe de **Madame LAPLACE**).



Carine PÉRÉ HOULEZ



Laure LAPLACE



Karine DOUET



Édouard LENGAINNE
2^{ème} Adjoint au Maire

Le travail du Conseil Municipal



ÉOLE à la manœuvre

La réforme territoriale fait l'objet d'une loi appelée **Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRé)** promulguée le 7 Août 2015. Cette nouvelle organisation du territoire a eu pour conséquence le découpage de la **Communauté de Communes des Coteaux Macariens**. Après la promulgation par le Préfet de sa proposition du schéma territorial, la **CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale)** a proposé le découpage de notre territoire.

8 Communes joindront la **CDC du sud Gironde** (Saint Macaire, Le Pian-sur-Garonne, Verdélais, Saint André-du-Bois, Saint Maixant, Semens, Saint Germain-de-Grave, Saint Martial)

5 Communes joindront la **CDC du Réolais en Sud Gironde** (Caudrot, Saint Pierre d'Aurillac, Saint Martin de Sescas, Sainte Foy la longue, Saint Laurent du Plan)

1 commune joindra la **CDC du Sauveterrois** (Saint Laurent du Bois)

Avant le 31 août 2016, les conseils municipaux devaient se prononcer pour confirmer ou infirmer leur intégration à ces nouveaux territoires. Après la réunion de la CDCI du 12 septembre dernier, vos élus ont pris connaissance des résultats de la consultation qui furent les suivants :

CDC sud gironde

Nombre de communes 38

25 communes pour

7 communes ne se prononcent pas

6 communes contre

Soit au total 32 communes sur 38 sont favorables au nouveau périmètre (La loi précise qu'on est automatiquement « POUR » si on ne se prononce pas)

Rappel : en mai dernier, la CDC du sud-gironde déclarait dans la presse qu'à l'unanimité les communes étaient contre. Cherchez l'erreur !!!!!

CDC du Réolais en sud Gironde

Nombre de communes 41

19 communes pour

2 communes ne se prononcent pas

20 communes sont contre

Soit au total 21 communes sur 41 sont favorables au nouveau périmètre.

CDC du Sauveterrois

Nombre de communes 52

14 communes pour

31 communes ne se prononcent pas

7 communes sont contre

Soit au total 45 communes sur 52 sont favorables au nouveau périmètre.

.../...

Le travail du Conseil Municipal

ÉOLE à la manœuvre ... suite



Souffler n'est pas jouer

A partir de ces données, le Préfet a le pouvoir d'utiliser le « passer outre » ou de promulguer l'arrêté avant le 31/12/2016. Donc, à partir du 1^{er} Janvier 2017, la commune de Caudrot joindra la CDC du Réolais en sud Gironde.

Sans vouloir relancer la polémique concernant la mise en place de ces nouveaux périmètres et n'en ayant de toutes façons pas le pouvoir, je ne peux que constater la versatilité des élus des communes de l'ensemble du Sud Gironde. En effet, lors des premières consultations, les mêmes communes avaient, à 75%, voire à l'unanimité pour le Sud-Gironde de Langon, refusé cette proposition du schéma.

Comment alors expliquer de tels résultats.

Après avoir réfléchi et consulté des experts, nous sommes arrivés à la conclusion que ce changement était principalement dû au changement climatique que nous subissons depuis quelques années, ce dernier ayant eu une influence significative sur les membres des conseils municipaux concernés.

J'ai pu en effet le constater, en sillonnant cet été ce beau territoire du Sud-Gironde où j'ai découvert que certaines « maisons communes » étaient porteuses de l'emblème de notre Nation ... Je veux parler du « COQ Gaulois », de notre coq à nous tous ...

Un ami me disait ce **COQ**, bien que représentant l'emblème de la nation, peut aussi être pour certains le symbole d'une **GIROUETTE** ... et pourquoi pas !!!!

Cette année, nous l'avons tous vécu, Éole a souvent modifié ses influences, ce qui expliquerait en grande partie l'attitude de certains élus.

Ce qui est vrai pour les divisions des périmètres le sera aussi pour les futures échéances électorales. Les élus ont donné le ton.

Patience, à moins que le Président de la République, qui s'est dernièrement immiscé dans les affaires locales, rétablisse le sens du vent.



Dans la mythologie grecque, Éole (en grec ancien Αἰόλος / Αἰῶλος) est le maître et le régisseur des vents

Voici donc la mort annoncée de ce territoire des Coteaux Macariens sur lequel, souvenons-nous, nous avons tous fondé de beaux et grands espoirs

Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

Vaccination : êtes-vous à jour ?

Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG*												
Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite												Tous les 10 ans
Coqueluche												
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)												
Hépatite B												
Pneumocoque												
Méningocoque C												
Rougeole - Oreillons - Rubéole												
Papillomavirus humain (HPV)												
Grippe												Tous les ans
Zona												

Calendrier simplifié des vaccinations 2016

* pour certaines personnes seulement

313-54916-A - Mise à jour : février 2016

**Une question? Un conseil?
Parlez-en à votre médecin, votre sage-femme
ou votre pharmacien.**



Vivre à Taudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

L'école

Du Nouveau lors de cette rentrée scolaire !



Le 27 Septembre s'est déroulée une réunion collective de rentrée qui, dans la mémoire de notre directrice de l'école, ne s'était jamais passé à Caudrot.

J'y étais présente en qualité de maman, de membre de l'APE et d'élue de la municipalité et je voulais souligner ce nouveau rendez-vous à l'initiative de l'équipe enseignante avec tous les parents.

Madame PÉRÉ HOULEZ, directrice de l'école, a débuté cette rencontre en évoquant divers points pratiques auprès des parents d'enfants de toutes classes, notamment les règles de vie scolaire, la sécurité, l'objectif de la coopérative scolaire (le

financement de matériel et certaines sorties pour les classes). La parole fut donnée à **Aurélie SENNAVOINE**, une représentante des parents d'élèves au conseil d'école, qui rappela ce qu'est leur rôle et la possibilité pour tout parent de les contacter soit directement, soit par l'intermédiaire de la boîte aux lettres de l'école.

Ce fut ensuite à **Audrey RENOUX**, nouvelle Présidente de l'APE Caudrotaise et entourée d'une partie des membres du bureau fraîchement élues, de présenter brièvement les objectifs et projets de l'association (les dates de ses futures manifestations figurent dans l'article de l'APE (dans la partie « Vie associative » de ce bulletin) et d'inviter tous parents désirant s'impliquer plus ou moins en fonction de leurs disponibilités à se faire connaître.

Enfin, **Madame PÉRÉ HOULEZ** évoqua des projets qu'envisage de porter l'équipe enseignante telle une fête des parents et des gens qu'on aime, la kermesse ... tous ceux-ci en l'imaginant d'ores et déjà en étroite collaboration avec les parents des enfants scolarisés, leur famille, les membres de l'APE. Il était alors temps pour les parents de rejoindre les enseignantes dans les classes respectives de leur(s) enfant(s) afin de participer à la traditionnelle présentation de la classe, son emploi du temps, rituels et programmes, outils des élèves, etc.

A l'issue de ces deux échanges, à savoir collectif (l'ensemble des parents et l'équipe enseignante) et par classe (parents et enseignante de chaque classe), j'ai ressenti un vrai bonheur à plusieurs titres. D'abord, la maman que je suis fut confortée dans l'idée que l'enseignante de ma fille était passionnée par sa mission d'éducation et qu'il n'y a rien de tel pour donner aux élèves l'envie d'apprendre.

Ensuite, en tant que membre de l'APE, j'ai été émue de voir un nouveau bureau se présenter aux parents avec le même enthousiasme que le précédent alors qu'il y a deux ans cette association s'essouffait avec trop peu de membres pour envisager sereinement une pérennité... même si nous ne sommes jamais assez nombreux...avis aux âmes volontaires...



Enfin, en tant qu'élue j'ai ressenti une véritable volonté de l'équipe enseignante de débiter cette nouvelle année scolaire dans une vraie dynamique positive et de partenariat avec les familles. Bref, je ne pouvais pas rester sans souligner le mérite de la nouvelle formule de cette réunion de rentrée scolaire !



Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



Rencontres

Projets

WEB RADIO

Terrain de
SPORT

Cet été, les rendez-vous **Ados** se sont déroulés à quatre reprises sur la commune.



Une trentaine d'entre eux nous ayant communiqué leurs coordonnées, ceux-ci ont pu bénéficier d'informations sur l'ensemble des dispositifs d'animation d'été existants sur le territoire (**AVL**, **CAP 33**, **CDC**, **CVLV**) tout comme le programme de l'**Anim'J** proposé par **AVL** pour les vacances de la Toussaint.

Au programme de ces rencontres d'été sur Caudrot : soirée multi-jeux, soirée pizza au local périscolaire de l'école de Caudrot, match de volley sur les bords de Garonne et ceci dans une ambiance très sympa appréciée de tous !

Lors de la première rencontre, certains ados avaient émis le souhait de pouvoir participer à **des ateliers théâtre**. Dès la rentrée scolaire, contact fut pris auprès de l'association Macarienne **Emerg'enScène** qui propose déjà des ateliers théâtre tous les vendredis de 18 à 19 h. dans la salle du Prieuré à Saint Macaire.

Mais, sachant que beaucoup ne peuvent facilement se déplacer, il est possible d'organiser ces ateliers sur Caudrot le Jeudi soir à condition qu'un groupe de minimum cinq personnes soient intéressés.



Pour tout renseignement, je vous invite donc à prendre contact directement avec **Caroline CHASSIN** au **06.95.25.09.73** ou bien par mail à associationemergenscene@gmail.com.

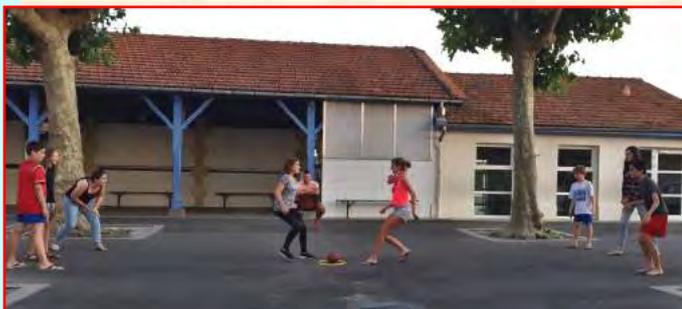
Enfin, lors de notre première rencontre, nous avons évoqué l'hypothèse de mettre en place, en partenariat avec AVL et le collège de Pian, un projet de **WEB RADIO**



Créée par les jeunes eux-mêmes, avec l'aide de techniciens, cette **WEB RADIO** hébergée sur internet, leur permettra de choisir les sujets qu'ils souhaitent traiter et créer leur propre programmation, interviews, reportages, bref comme de véritables journalistes !

A l'heure où vous lirez cet article, l'aménagement du studio d'enregistrement et le début de la création du site internet afin d'héberger la radio sur le Web aura déjà eu lieu pendant les vacances, **dans le local périscolaire de l'école de Caudrot**. Les ados qui ont déjà communiqué leurs coordonnées auront été informés.

A l'heure où j'écris cet article, je sais que les prochaines séances de travail sur ce projet de **WEB RADIO** auront probablement lieu les samedis mais je n'ai pas encore l'horaire exact, alors si vous n'avez pas eu l'info d'ici là, n'hésitez pas à me communiquer vos coordonnées s.garrelis@caudrot.fr afin d'être dans le groupe des ados ou parents d'ados informés !



Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



Le Clos des Acacias

Les résidents du Clos des Acacias ont passé un bel été en profitant du jardin, et une belle fête champêtre, début septembre, a mêlé amis et famille.

L'automne s'annonce et les résidents du Clos des Acacias sont toujours prêts à partager de nouvelles aventures.



Aussi, le mélange des générations étant devenu habituel au Clos des Acacias, nous aimerions cette année, proposer des temps de rencontres aux tout-petits, 0-3ans (accompagnés de leurs parents ou de leur nounou). Une salle avec des tapis pour que les enfants puissent facilement se déplacer et des idées d'échanges autour de comptines et de petits jeux les attendent ! Nous saurons nous adapter aux tout-petits.

N'hésitez pas à prendre contact avec **la maison de retraite le Clos des Acacias - 6 rue d'Arche de Luxe 33490 Caudrot**

05.56.62.81.12 animation-acacias@orange.fr

Le Clos des Acacias

Vivre à Taudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



L'Équipe Spécialisée Alzheimer

En France, on estime à 900.000 le nombre de personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées. On dénombre ainsi 225.000 nouveaux cas par an. Alors que la majorité des personnes âgées souhaitent rester à domicile, la maladie d'Alzheimer reste l'une des principales causes d'entrée en institution. C'est dans ce cadre que le plan Alzheimer 2008-

2012 a créé un dispositif permettant d'accompagner des personnes atteintes de maladies neurodégénératives à domicile : l'**Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA)**.

Pour répondre aux besoins présents sur le territoire Sud Gironde, le groupement **SUDGIMAD (Sud Gironde Maintien à Domicile)**, composé d'un **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** et d'un **Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)**, est autorisé par l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** en octobre 2013 pour son Équipe Spécialisée Alzheimer. C'est donc depuis 3 ans que cette équipe formée d'un infirmier coordinateur, d'une ergothérapeute et de deux Assistantes de Soins en Gériatrie (**ASG : photo**) arpente le Sud Gironde (sur les secteurs de : Bazas, Cadillac, Langon, Podensac, Saint-Macaire, Saint-Symphorien, Sauveterre de Guyenne, Villandraut, Targon).

Cette offre de soins s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, diagnostiquées et conservant des capacités permettant une intervention de réhabilitation. Elle est accessible sur prescription médicale par un médecin spécialisé (gériatre, neurologue) ou par le médecin traitant, et les interventions sont prises en charge par la sécurité sociale.

L'**ESA** propose un accompagnement d'une heure par semaine pendant environ 3 mois, soit 15 séances maximum. La prise en charge débute par une évaluation des besoins de la personne, réalisée par l'ergothérapeute et l'infirmier coordinateur, elle se termine par un bilan qui sera transmis aux différents acteurs de la prise en charge. Après l'établissement des objectifs en accord avec la personne et l'entourage (famille, médecins, centre de mémoire ...), c'est l'assistante de soin en gériatrie qui se rendra au domicile pour réaliser les séances d'accompagnement. Pendant le suivi, différents objectifs pourront être travaillés : renforcer la participation aux activités de vie quotidienne (loisirs, repas, cuisine, jardin ...), préserver les capacités cognitives (mémoire, attention, orientation spatio-temporelle ...), sensorielles (ouïe, odorat, vision dans l'espace) et physiques (équilibre, déplacements, transferts), améliorer la qualité de vie de la personne accompagnée et de son entourage à domicile (conseils en aides techniques, en aides humaines, en aménagement, mise en place de relais).



Maryse PICON, A.S.G.

Corinne MARSAN, A.S.G.

Dora BLONDEL, Ergothérapeute

Les séances peuvent prendre la forme d'activités ludiques, de réentraînement aux gestes de la vie quotidienne, de préconisation et d'accompagnement dans l'utilisation d'aides techniques, d'information et d'écoute de la personne aidée et de son entourage, etc.

Dans le cadre des programmes d'Aide aux aidants familiaux, la structure **SUDGIMAD** propose des groupes de formation et des temps d'écoute et de parole en partenariat avec **France Alzheimer** et la **Municipalité de Caudrot**.



Alzheimer est un mal qui vole les cœurs, les âmes et les souvenirs

Nicholas SPARKS, écrivain américain né en 1965

Vivre à Taudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

TAUPE, GROSEILLE, ANIS...

Ce sont les noms des couleurs de nouveau choisies par une majorité des membres du conseil municipal et de l'A.P.E., pour la dernière tranche d'insonorisation de la cantine côté maternelle cette fois-ci. De nouveau, car c'étaient déjà ces couleurs pour la première tranche côté primaire.

Les travaux préalables de peinture, avant la pose des panneaux d'insonorisation, furent parfaitement exécutés par le service technique municipal. L'ensemble de ces travaux furent terminés avant la rentrée pour un meilleur confort acoustique ... et esthétique !

Pour mémoire, le coût global d'insonorisation des deux réfectoires, après déduction des subventions **DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du **Conseil Départemental** sera inférieur à 3000 € HT.



Sandrine GARRELIS
4^{ème} Adjointe au Maire

LES COMMÉMORATIONS



APPEL DU 18 JUIN 1940



Le 18 juin 2016 les Caudrotaises et les Caudrotais ont été invités à se rendre au monument aux morts pour écouter la lecture de l'appel que le Général de Gaulle adressa aux Français depuis les studios de la BBC à Londres,

Cette cérémonie fut simple :

Lecture de l'appel par le **Colonel Christian DELONG**

- dépôt de gerbe par monsieur le Maire
- hymnes national et européen interprétés par

Jeannot BIELSA et ses amis musiciens, toujours présents à Caudrot pour les cérémonies patriotiques : **Francis GUIGNARD** de **Loupiac**, **René DUMEAU** de **Verdelais**, **Michel FOUGÈRE** de **Gornac**, **Christophe GARCIA** de **Saint-André-du-Bois**.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés

Un rafraîchissement clôtura cette réunion



François DUMEAU, Conseiller municipal
Correspondant Défense de la Commune



Vivre à Taudrot en 2016

LES JOYEUSETÉS ... DE L'ÉTÉ 2016

Notre quatrième **Marché Nocturne en Musique** le 2 juillet



Pour l'édition 2016, il a été décidé de faire confiance à nos producteurs habituels ainsi qu'à nos commerçants locaux sans oublier nos producteurs de vins caudrotais.

Bien sûr, compte tenu du succès rencontré en 2015, ce marché a été couplé au vide grenier.

JIMMY SYSTEM nous proposa une animation de qualité, eux aussi deux animateurs locaux, **Stéphane GAROT** et **Jennifer SAN MIGUEL**, ravis d'animer leur village natal de Caudrot.

Malgré une fréquentation un peu moins importante, probablement dû au fait qu'il y avait un marché de producteurs le même soir chez nos voisins de Gironde-sur-Dropt, les présents prirent un réel moment de détente et les artisans et commerçants repartirent avec le sourire.

Marché qui sera dans le calendrier des animations 2017.

L'occasion est belle pour remercier nos cantonniers qui, à chaque fête ou événement, viennent tout ranger à ces heures impossibles.



Carole BRAU
3^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Taudrot en 2016

LES JOYEUSETÉS ... DE L'ÉTÉ 2016

La Fête Communale les 22 et 23 juillet



Petit changement cette année mais de taille puisque nos danseuses du dimanche vinrent investir le kiosque dès le vendredi soir en attendant la retraite aux flambeaux.

Un petit café, quelques gâteaux friandises et autres jus de fruits furent les bienvenus pour patienter avant le début de la fête.

D'abord les **Country Girls de Western C2C**, avec des juniors dans leur rang, nous proposèrent une démonstration qui régala le public présent en nombre, attiré par la musique.

Ensuite, les **Sévillanes de Sin Embargo** enflammèrent le kiosque et le public grâce à leur musique et leurs danses si gracieuses et si agréables à regarder avec leur tourbillon de robes hautes en couleur.



La nuit tombe, la banda de Caudrot **Los Jovenes Pimientos**, sous la houlette de **Catherine BIELSA**, entonna les premières notes de musique afin d'entraîner tout le public à l'intérieur des rues de Caudrot pour la traditionnelle retraite aux flambeaux pour le plus grand plaisir des enfants ... et des grands



Mon Dieu, que votre volonté soit fête ! Frédéric DARD

.../...

Vivre à Taudrot en 2016

LES JOYEUSETÉS ... DE L'ÉTÉ 2016

La Fête Communale les 22 et 23 juillet ... suite



La joie au cœur fait le teint beau



Au retour, les manèges étaient en route pour finir de ravir les enfants et terminer ce premier jour de fête.

Après une bonne nuit de sommeil et un soleil magnifique toute la journée, les convives de la traditionnelle **Soirée de l'Entrecôte** envahirent la place du kiosque tant convoitée depuis bientôt 3 ans.

Mickaël VIGNEAU entraîna les danseurs tout au long du repas pendant que le traiteur **Jérôme DUPOUY** nous servait le repas.

Une pause avant le dessert et la banda nous accompagna en bords de Garonne afin de profiter du spectacle offert par nos nouveaux artificiers de la **maison BUGAT**.

Les OH ... les AH ... et même des Aaaaah et des Oooooh fusèrent, les applaudissements suivirent et il fut temps (déjà ...) de regagner la place pour prendre dessert et café et laisser le soin à **Mickaël VIGNEAU** de nous emmener jusqu'au bout de la nuit comme il sait si bien le faire.

Toutes les bonnes choses ayant une fin, il fallut dans la nuit refermer les portes de cette fête communale édition 2016



Carole BRAU
3^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Taudrot en 2016

EH ! QUI LOU SAP ! PAR FLORIMOND ET MAX LAFARGUE

Eh ! qui lou Sap !

La Clara, la chambrère à moussu Désmarêts
Anèbe, lou dessey, sou bord de la garénne,
Escouta canta lous aousêts.
Aymèbe à respira l'aoudou de la berbène,
S'én anèbe reyba ço que reybe à bint ans
La drole dous bourgés coume la dous paysans.
La besèben tabé soubén dén la journade
Dedén soun demantaou ézuilla de lés flous.
« Un petit, brigue, bién » la mignoune maynade
Counsultèbe l'oracle, amic dous amoureux.
Et besèben tabé lusi lés silhouètes
Su lou rebord dou boy de caouques bracouniès
Roundegean et filan coume de lés belètes
Mais à force d'ana countempla la nature,
A la fin de reyba de flous et de berdure,
Dén un camin, contre un peyrat,
Bala que la Clara glissait et dén sa chûte
Dés gourinait si fort, là, que dén sa culbute
Perdut de sa lèougèretat
Lou moussu Désmarêts, qu'acos dou brabe mounde
Boulut n'en sabé lou fin mot.
Va te faire lan-laïre, entendut tout capot,
La Clara li rèsponde :
Meste, y'a darrey bous un bourréyoun de brocs,
Gueytats ce chaque branque és armade de crocs,
Cheytats bous y dessus, serbits lis y de cible,
Sus tant de brocs que y'a, saourats-bous dise après
Lou qui bous a fissat ? Nou, dirats à pu près,
Per dise és impossible !

A savoir qui ?

Claire, la servante de monsieur Desmaret
Allait, le soir tout près de la Garonne,
Écouter les oiseaux chanter.
Elle aimait se griser du parfum des verveines
Et s'en allait rêvant comme rêve à vingt ans
La fille du bourgeois ou celle du paysan.
On la voyait souvent au cours de la journée
Dedans son tablier bien des fleurs effeuiller
« Un peu, beaucoup, pas du tout » la jolie demoiselle
Consultait cet oracle ami des amoureux.
Elle voyait aussi les claires silhouettes
De braconniers le long du bois
Maraudant et fuyant ainsi que des belettes
Sitôt que le Monsieur faisait crisser ses pas
Mais à force d'aller contempler la nature
Lasse enfin de rêver de fleurs et de verdure
Dans un chemin contre un pierré
Voilà qu'elle glissa et dans sa chute
Elle s'évertua tant que dans sa culbute
Elle perdit de sa légèreté.
Monsieur Desmaret qui est un brave homme
Voulut en avoir le fin mot.
Va te faire lanlère, il entendit pantois
Claire lui répondre :
Maître, derrière vous, de ce buisson d'aubépine
Regardez : chaque branche est hérissée d'épines
Asseyez-vous y dessus, servez leur de cible
Sur tant d'épines saurez-vous dire ensuite
Laquelle d'entre elles vous a piqué ? Non, direz-vous
A dire vrai c'est impossible !



Fernand MASSON
alias **FLORIMOND**
1872-1948
Poète Caudrotais
Chantré
de la comédie humaine

TRADUCTION
Max LAFARGUE,
Caudrotais,
Poète Gascon,
Professeur émérite d'Occitan

Avec la collaboration active de François DUMEAU

Vivre à Taudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT ...

Jade perle Caudrotaise



JADE, perle Caudrotaise

Caudrotaise pure souche, née à Langon, **Jade BAUDET** aura 13 ans le 16 décembre 2016 et, les vacances estivales Caudrotaises passées, elle est repartie vivre l'année scolaire à Strasbourg chez ses grands-parents maternels.

Talent et vocation obligent : **JADE** est une gymnaste de très haut niveau et a intégré là-bas une classe « sport-étude » au sein d'un collège qui jouxte le club auquel elle appartient.

Tous les côtés pratiques pour lui faciliter sa vie étudiante et sportive de haut niveau étant réunis, le lieu était ainsi tout choisi avec le cocon grand-maternel.



Caudrotaise depuis toujours, gymnaste depuis presque aussi longtemps, dès les Poussins, à 7/8 ans, elle a pratiqué en individuelle, de même qu'en Benjaminne à 8/9 ans. En 6^{ème} (10/11 ans) au Collège du Pont de La Maye, elle intègre le Club de Villenave d'Ornon où elle continue l'individuel tout en intégrant l'équipe.

Les tout-débuts : **BABYGYM** à 5 ans à La **Vaillante de Langon** suivie d'une détection qui dura 2 ans, par les instances fédératives, à 6 et 7 ans. Cela s'appelle la « Détection pré-compétition », compétition que les enfants n'approchent donc pas pendant cette période.

En **CM2** (9/10 ans), Jade remporta tous les titres régionaux individuels possibles de sa catégorie d'âge : Gironde, Aquitaine, Zone SUD-OUEST.

Les affaires très sérieuses commencèrent quand elle fut présélectionnée pour l'équipe d'Aquitaine afin de représenter la région aux Championnats de France. C'était en 2014/2015 et Jade passa avec succès tous les tests : musculation obligatoire d'abord puis les agrès. Noblesse oblige : il était question d'intégrer une sélection d'importance.

Quel est ton type de personnalité ?



Jade Baudet

Athlétique

Pour toi, stagner est impossible. Tu as toujours été en mouvement, que ce soit physiquement ou mentalement. Tu as un solide sens du dévouement et atteins toujours tes objectifs. Tu as une grande capacité à motiver les autres.



.../...

Test
FACEBOOK

Vivre à Taudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT ... Jade ... SUITE



A la reprise d'août 2015, **JADE** était en 5^{ème} Sport-Études du Club de SCHILTIGHEIM où elle travailla dur sur tous les plans puisqu'elle monte en 4^{ème} avec 16,8 de moyenne générale tout en assurant de 3 h 30 à 4 heures d'entraînement quotidien.



Quel courage et quelle détermination, étonnants chez une enfant de cet âge !

Alors, **JADE** a-t-elle sorti tout cela d'un chapeau ?

Que nenni, les chiens ne faisant toujours pas des chats, évoquons ses parents avec son papa **JÉRÔME**, issu d'une vieille famille Caudrotaise avec un arrière-grand-père garagiste dans notre village et la famille qui y gère une propriété viticole depuis plus d'un siècle. La branche maternelle est catalane mais on a tous un peu de catalan en nous par ici, n'est-ce pas ...

Pas des chats parce que **JÉRÔME** fut lui aussi sportif, passé par la section Sport-études Football de SOULAC dans les années 80. Maman **KARINE**, donc née en Alsace mais de parents auvergnats, fut elle aussi gymnaste, vice-championne d'Alsace à 14 ans. Gymnaste jusqu'à son baccalauréat, **KARINE** intégra le CREPS pour devenir Professeur de Fitness et de Musculation.

Sa sœur aînée **MAHÉ** 14 ans et son frère **SACHA** 9 ans complètent harmonieusement cette belle famille. Souhaitons bon courage à **JADE** qui n'a sûrement pas fini de nous étonner.



Son agrès préféré : la poutre

Palmarès de JADE en mai 2016 :

Championne du Bas-Rhin,
Championne d'Alsace,
Championne de la Zone EST.



Roger NETTE
1^{er} Adjoint au Maire

Vivre à Caudrot en 2016

MARCHE ROSE ... 9 OCTOBRE ... UNE BELLE CAUSE



Dimanche matin, une trentaine de Caudrotais se retrouvèrent au Foyer Rural vers 8 h 30 pour boire un petit café, manger un ou deux gâteaux avant de prendre la route pour **Castets-en-Dorthe** où nous attendait une marche d'environ 10 kms. C'est la deuxième année que les Caudrotais participent à cette marche rose organisée pour le dépistage du cancer du sein et du colon.

Cette année, il est particulièrement à noter la participation de très jeunes Caudrotaises sensibilisées par le sujet et nous les en remercions ainsi que, bien évidemment, tous les autres participants. L'arrivée se fit à **Auros**, rebaptisée **AUROSE** pour l'occasion, où notre petit groupe d'une trentaine de Caudrotais rejoignit les autres groupes des 27 autres communes participantes. Nous fûmes plus de 800 à l'arrivée, tous avec une teinte de rose. Après les traditionnels discours de la présidente du **Comité Féminin Girondin** et du Maire de la commune d'Auros, un apéritif fut offert par la municipalité à chaque participant.

Ensuite, nous avons partagé un moment de convivialité lors de l'auberge espagnole ... les corps étaient vidés mais les esprits emplis de

bonne humeur par toute cette générosité et cette convivialité ambiantes.

A n'en pas douter, les Caudrotais n'ont pas fini de faire des kilomètres afin de venir à bout de cette maladie si cruelle et si imprévisible. Pour tous les amateurs, rendez-vous est donné début octobre 2017



Carole BRAU, 3^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

1^{ère} édition

entrée libre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Place des

Comme il avait été évoqué lors des vœux 2016, il y avait de nouveaux projets **Animations 2016** dont le **FORUM**. Ainsi, le 2 septembre, les associations investirent la Place des Tilleuls pour montrer aux Caudrotais toutes les activités qu'elles peuvent proposer par le biais d'ateliers, de maquettes, de démonstrations ... Chaque association avait son propre stand afin de pouvoir renseigner convenablement les visiteurs et notre kiosque retrouva pour un soir toute son utilité afin que le public puisse pleinement profiter des démonstrations diverses proposées. Un buffet, au centre de la place, pendant toute la durée du forum, offrit aux visiteurs la possibilité de se désaltérer et de manger un morceau. Le temps fut de la partie, il ne manquait que quelques visiteurs pour que la fête fût totale.



2 septembre 2016

18-21 h



Les associations prirent un réel plaisir à nous faire découvrir leurs activités et leurs passions mais également à se rencontrer entre elles. Un énorme merci aux associations ainsi qu'à tous leurs membres pour leur participation active à ce forum qui sera, à n'en pas douter, au programme 2017.

Pour terminer, un grand merci à tous les membres de la Commission Animation qui permettent à notre cher village de Caudrot de pouvoir profiter, dans les meilleures conditions possibles, de toutes ces bonnes dispositions.



Carole BRAU, 3^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Taudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Anne Marie SENIL, Présidente de l'association **HISTOIRE DE COULEURS**
vous souhaite une bonne rentrée

L'atelier de peinture a repris son activité début septembre.

Faisant suite au décès de notre cher **Pascal LACOSTE**, notre coach, les adhérents souhaitent que l'atelier reste libre d'expression artistique avec des stages ponctuels. Un premier stage s'est tenu avec succès le Lundi 9 Octobre 2016, « à la Découverte de l'argile »

avec **Madame Soledad MAZOUZ**.

Un deuxième stage
« **Peinture au couteau** »
les 20-21-22 décembre
2016 avec

Marc GIRARDOT

Des stages

« **dessin académique** »
seront organisés.

N'oublions pas notre **8^{ème}**
SALON DES ARTS toujours plus beau, toujours plus haut, les 11 et 12 février 2017.

[Bulletin d'inscription](#)
[ci-dessous à découper](#)

Amicalement vôtre
Anne-Marie SENIL
06.82.26.27.29



Atelier de peinture Caudrotais
vous invite à exposer vos œuvres

SALON DES ARTS

8^{ème} EDITION

Samedi 11 et Dimanche 12 FEVRIER 2017

« Des artistes connus, reconnus, à connaître.... »

L'exposition se déroulera du samedi à 14h jusqu'au dimanche 18h

Le vernissage sera à 18h le samedi,

Le dimanche midi, nous vous proposons un repas complet (vin compris)

La participation à l'exposition est de 25€ par exposant

Le vernissage dinatoire est offert par l'association

Le repas du dimanche est de 12€

Chaque exposant dispose de trois mètres linéaires (composé de trois grilles recouvertes d'un tissu noir)

Important : inscription impérative avant le **31 novembre 2016**

Adresser votre coupon de réservation, accompagné de votre règlement (exposition + repas) à :

Anne Marie SENIL
Histoire de Couleurs
28, rue de la LAGOTTE
33490 CAUDROT

Pour tout renseignement complémentaire
06 82 26 27 29
annemariesenil@yahoo.fr

Nom, Prénom		
Adresse postale	Rue :	
	Cp : ville :	
Téléphone		
Adresse Mail	@	
Repas du dimanche	Oui - Non	Nombre de X 12€ = repas :
Montant du chèque (repas + réservation expo)		

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Une reprise en douceur



Toujours autant d'intérêt
pour les cours de GV
dirigés par Sylvie

Les activités reprennent doucement chez les aînés du club du Joyeux automne.

La rentrée a été marquée de fort belle manière par le voyage de 4 jours, du 6 au 10 septembre, à Carcassonne, Narbonne, le Minervois, la réserve africaine de Sigean et les visites à Bages, Fontfroide et Lagrasse. Les amateurs de marche, le mercredi matin et le jeudi après-midi n'ont en réalité pas pris de vacances. Plus ou moins nombreux selon les semaines ou les températures, ils se sont retrouvés chaque semaine. Mais les affaires sérieuses ont repris depuis début septembre. La marche du mercredi matin (environ 7 kms aux alentours de Caudrot) reste fixée à 9 h 30 pendant les mois à venir.

En ce qui concerne la randonnée, avec pour chef de file **Pierre-Jean RECLUS**, les rendez-vous du jeudi après-midi reprennent eux aussi (3 h de marche aux environs de Caudrot, sur des parcours plus sportifs). Pour de plus amples informations, se renseigner au **06.01.78.85.01**.

La gymnastique a repris, elle aussi, depuis la mi-septembre. Toujours 2 séances hebdomadaires (mardi, 9 à 10 h au foyer rural, jeudi 16 à 17 h à la salle du centre socio-éducatif).

La visite guidée de la ville de Narbonne
a été très appréciée !



La licence qui comprend une assurance spécifique coûte 27,50 € pour l'année et la cotisation trimestrielle pour participer au cours est de 25 € (1 ou 2 séances hebdomadaire au choix).

Les **cours d'informatique** (initiation) reprendront après la Toussaint, vendanges et palombes obligent ! Les **séances de jeux de cartes** (jeudi après-midi de 14 à 17 h) se poursuivent, comme le **scrabble**, le lundi de 14 h 30 à 17 h. Au local du club, centre socio-culturel.

Deux activités disparaissent pourtant de l'agenda du club. **Tristan ROSELLE** a quitté Caudrot pour Bazas. Il n'y aura donc plus d'échecs le samedi matin. Même chose pour l'atelier couture-tricot. Mais, bonne nouvelle, l'effectif du club reste à 162 adhérents. En préparation pour les semaines à venir, une journée à Bordeaux à la **Cité du vin**. Il sera malheureusement impossible de visiter le nouveau stade. MATMUT, qui ne manque ni d'assurance ni d'air, demande rien de moins que 26,40 € par personne pour une visite ! On fera donc sans le Matmut Stadium !

Enfin, le repas de fin d'année aura lieu le jeudi 1^{er} décembre, à 12 h 30, au foyer

L'automne raconte à la terre les feuilles
qu'elle a prêtées à l'été
Georg Christoph LICHTENBERG
1742-1799

Le Président **Jean-Claude AUDEBERT**
ja.caudrot@free.fr

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles toutes fraîches de l'A.P.E. CAUDROTAISE



L'assemblée générale de l'APE s'est déroulée le 9 Septembre en réunissant 13 de ses membres.

Le bureau 2015/2016 (**Thomas BOURG**, Président - **Audrey RENOUX**, Vice-Présidente - **Delphine POUTAYS**, Secrétaire - **Julie COLOGNI**, Vice-Secrétaire - **Annabelle GUERRE**, Trésorière - **Nicolas BIRAC**, Vice-Trésorier) a présenté le bilan moral et financier.

Durant cette année 2015/2016, l'APE a organisé le petit-déjeuner de la rentrée scolaire, un vide-grenier, une bourse aux jouets, une boum sur le thème d'Halloween, le carnaval, un vide-grenier nocturne en Juin 2016 et enfin a participé au premier forum des associations de Caudrot.

Côté financier, l'ensemble de ces manifestations a permis d'investir dans une friteuse, deux planchas et du maquillage, de donner, cette année encore, 1000 € à la coopérative scolaire et ainsi financer une partie des sorties scolaires organisées par l'école de Caudrot.

Un nouveau bureau fut également élu et se compose désormais de :

- * **Audrey RENOUX** : Présidente
- * **Aurélié TARABON** : Vice-Présidente
- * **Annabelle GUERRE** : Trésorière
- * **Magali LÉVÊQUE** : Vice-Trésorière
- * **Julie COLOGNI** : Secrétaire
- * **Vanessa DAGUE** : Vice-Secrétaire

Et nous comptons également une dizaine de membres actifs bénévoles.



L'objectif du nouveau bureau est de pérenniser son partenariat avec l'École, AVL, Entraide et Loisirs et de continuer à organiser des manifestations :

25 septembre 2016 : **VIDE-GRENIER** (il a eu lieu. La photo présente une partie des membres du nouveau bureau)

27 septembre 2016 : Participation à la **Réunion de rentrée** organisée par l'École de Caudrot

30 octobre 2016 : **BOUM D'HALLOWEEN**

11 décembre 2016 : **BOURSE AUX JOUETS**

1^{er} avril 2017 : **CARNAVAL**

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Il y aura certainement l'organisation d'autres manifestations comme un vide-grenier mais aussi une probable participation de l'APE à la kermesse de l'école.

Les élections des représentant(e)s au conseil d'école se sont déroulées le 7 Octobre et voici les élu(e)s :

TPS/PS/MS : Aurélie SÉNNAVOINE

MS/GS : Jean-Dany BERNIER
Séverine RENOUX

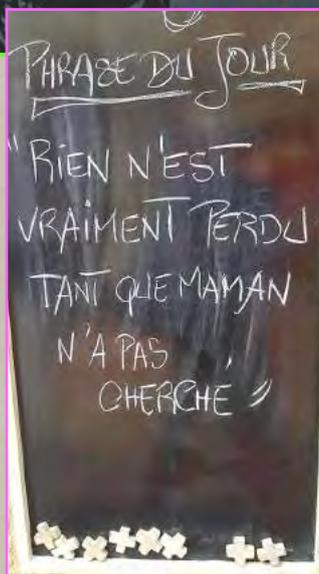
CP/CE1 : Christelle MOULINEAU

CE1/CE2 : Magali LÉVÊQUE
Vanessa DAGUE

CE2/CM1 : Delphine CHEBASSIER

CM1/CM2 : Mathieu GUERRE
Thomas BOURG

Le nouveau bureau et la dizaine de ses autres membres actifs bénévoles remercient les anciens membres du bureau, AVL avec Laurie BABIN en particulier, les parents, les grands-parents et les commerçants pour leur aide et leur générosité.



L'association a toujours besoin de membres supplémentaires qui souhaiteraient venir nous aider en donnant un peu de temps pour organiser les manifestations et/ou confectionner des pâtisseries vendues à son profit.

Pour tout renseignement

vous pouvez contacter la Présidente au **06.74.81.30.69**

Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Taudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

Au Barbillon Caudrotais

Le dynamisme de notre association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques ne se dément pas.

A ce jour, nous comptons 397 cartes de pêche délivrées dont 143 nationales, 140 départementales adultes, 47 jeunes de 12 à 18 ans et 46 enfants de moins de 12 ans, etc. Hormis les coupes du concours de pêche offertes par la Municipalité, nous fonctionnons avec l'argent des pêcheurs, en totale autonomie financière.



Philippe NADAL
Le vainqueur



Benoit COUILLEZ



Maxime PONS



Thibaut POISSON



Simon DAUVIN



Marion DUBREUILH



Nous ne demandons aucune aide ni à la Mairie, ni à notre fédération. L'argent des pêcheurs revient ainsi aux pêcheurs sous diverses formes : alevinages, lots du concours de pêche, équipement des garde-pêche bénévoles, etc. Tous les membres du Conseil d'Administration sont aussi totalement bénévoles.

Pour la fête de Juillet, notre concours a visiblement donné satisfaction à tous, pêcheurs et supporters. Le vainqueur est à nouveau **Philippe NADAL**. **Benoit COUILLEZ**

a reçu la coupe du plus gros poisson, **Maxime PONS** celle des moins de 12 ans, **Thibaut POISSON** celle des 12-16 ans. **Simon DAUVIN** a reçu la coupe du plus jeune et **Marion DUBREUILH** celle de la première fille. **Félicitations à tous.**



Nous espérons que le concours 2017 pourra se dérouler sans encombre. En effet, les bords de Garonne, tels la plage de Cannes pour le roi d'Arabie Saoudite, sont de plus en plus privatisés pour des usages commerciaux. Déjà cette année, notre présence semblait poser problème. Il serait bien que pêcheurs, promeneurs et tous les usagers du domaine « public » réagissent face à cette privatisation rampante : il est inadmissible de trouver des panneaux PRIVÉ sur le domaine public de l'État. Nous avons protesté sans succès auprès de **Voies Navigables de France** censées gérer et entretenir le domaine public. Pour ce qui est de l'entretien du Port, heureusement que nos bénévoles et les services municipaux font quelque chose. Sinon, ce serait la jungle. Mais nous ne pouvons tout faire face à la démission des services de l'État.

Enfin, nos alevinages en brochets et brochetons se dérouleront en Novembre ou Décembre avec 100 kilos de poissons

Bonne fin d'année à tous.

Pas de coupe pour le plus petit poisson ?

Le président **Michel BENITO**

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) de Caudrot communique :

Caudrotais tout comme vous, j'aime mon village et ses habitants et j'ai été très sensible, ainsi que tous mes camarades de l'association, à certains reproches qui nous ont été faits, parfois très durement, à l'occasion de notre dernière battue il y a quelques semaines. Ce n'était certes pas la première fois mais j'avoue que, jusqu'à présent, je ne savais pas trop comment donner à tous les explications nécessaires à une bonne compréhension des activités de la chasse. La toute première chose à savoir est que tout ce que nous faisons est réglementé par des textes officiels et autorisé par la Préfecture, **sans aucune exception**. Sur ce point, au titre de **Président de l'A.C.C.A. de Caudrot**, je suis extrêmement vigilant et rien ne se fait sans mon autorisation et mon contrôle puisque seul le Président reçoit tout ce qui est officiel.

Président : Philippe NADAL
Vice-Président : Guy RAMEAU
Secrétaire : Raymond PONS
Trésorier : Jérémy NADAL
22 membres affiliés

Le récent **Forum des Associations Caudrotaises** a été une belle opportunité de donner de nombreuses explications à tous ceux qui sont venus nous voir et ce forum m'a donné l'idée de proposer ce texte à notre Municipalité pour le Bulletin Communal, justement pour en dire encore davantage et pouvoir s'adresser à tous les Caudrotais sans exception.

Nos ancêtres ont toujours chassé pour manger... Aujourd'hui nous chassons par loisir, pour le sport et pour l'équilibre des espèces ... Le **bam bam** des fusils (détonation) impressionne beaucoup de monde mais il n'est que bruyant, pas dangereux. Alors, la question que certains d'entre vous se posent : Pourquoi faisons-nous des battues près des habitations ?

C'est tout simple : la population humaine s'agrandit sur le terrain des animaux qui se reproduisent de plus en plus et qui ont de moins en moins de place. Alors, nous sommes obligés de réduire cette population animale sur le terrain, pour le bien être des êtres humains.

La **Fédération des Chasseurs de la Gironde** nous oblige à prélever 20 chevreuils sur le territoire de Caudrot, ainsi que du sanglier et du renard. Si nous ne respectons pas ce quota nous pourrions être poursuivis pour les dégâts des cultures, vignes, maïs, etc... ou accidents de voitures.

Pour la sécurité des citoyens, des maisons, etc., des règles sont établies avec des angles de sécurité et nous nous mettons au plus près des maisons pour pouvoir tirer à l'opposé, car les balles que nous tirons peuvent aller jusqu'à 1 km. Pour la sécurité, les chasseurs s'habillent en orange fluo : c'est pour cela que les promeneurs, randonneurs, vététistes, etc. doivent bien se montrer et faire du bruit lorsqu'ils se trouvent dans une zone de chasse.

Tout le monde a évidemment le droit de se promener mais tout le monde doit y mettre du sien afin que tout se passe pour le mieux. Si nous organisons une battue en bordure de route, les chasseurs sont là pour la sécurité des véhicules car des animaux peuvent traverser à tout moment, ainsi que nos chiens.

Les chasseurs se font parfois insulter au bord des routes ou des maisons ... pourtant, nous faisons ces battues pour la sécurité de tous car, s'il devait survenir un accident avec un animal sauvage, c'est le Président de Chasse qu'on ira voir. Cependant, comme nous faisons des battues pour réguler les espèces dans les règles de la loi, nous ne sommes pas responsables.

Des fausses informations circulent. Par exemple, que les chasseurs soient à 50 m des habitations mais ce n'est pas exact. En fait, pour la sécurité, nous nous mettons à côté des maisons pour pouvoir tirer à l'opposé car, si nous laissons des espaces autour de la chasse, le gibier peut passer sans qu'on le tire, ce qui n'est pas grave, mais le problème c'est que tous les chiens suivent le gibier et nous les mettons en danger par rapport aux animaux. Exemples : les sangliers et les routes ou des véhicules qui percutent les chiens.

Très sincèrement, je ne sais que vous dire de plus pour rassurer mais, si vous le jugez utile, je me ferai un plaisir de vous renseigner encore davantage si vous le souhaitez..



Collier chevreuil



Collier sanglier



Les colliers, mis aux pattes des animaux tués sont la preuve légale de la chasse qui a eu lieu. La Police de l'Environnement et de la Chasse est présente sur toutes les zones de chasse et la mission de ses agents : Surveillance quotidienne des territoires, prévention, recherche et constatation des infractions, information des usagers de la nature, lutte contre le braconnage et lutte contre les trafics d'espèces de faune sauvage

<http://www.oncfs.gouv.fr/Police-de-lenvironnement-et-de-la-chasse-ru567>

Philippe NADAL, Président de l'ACCA de Caudrot

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Equipes seniors

Nos deux équipes ont débuté la saison 2016/2017.

L'équipe A a bien commencé la saison en gagnant ses deux premiers matchs de Coupe de France contre le SPUC (à Pessac) et à Lagotte contre Montesquieu pour malheureusement s'incliner avec les honneurs contre Biscarrosse une belle équipe qui a confirmé sur le terrain leur niveau hiérarchique supérieur au notre.

Puis, notre équipe fanion a disputé et perdu un match en Coupe de la Région Aquitaine contre l'ASMUR (près de Pau).

Les matchs de coupes étant terminés pour nos couleurs (en attendant d'entrer en lice en coupe du Sauternais), nos joueurs de La Vaillante de Caudrot ont joué et gagné leurs deux premiers matchs de championnat en Ligue d'Aquitaine dans la poule A de R4 (ex PL → promotion de Ligue)

Victoire 3 à 0 contre Castelnau (Médoc) match à Lagotte

Victoire 1 à 0 chez les Lot et Garonnais de Casseneuil au cours d'une partie où les verts ont fait preuve de beaucoup de vaillance et de solidarité. Ce qui laisse augurer une bien belle saison...

L'équipe réserve a, elle aussi, débuté son championnat de D2 district (ex promotion de 1^{ère} division)

Victoire 3 à 0 contre Béguey-Cadillac (forfait)

Défaite 5 à 0 à Louchats mais avec l'excuse d'avoir, ce jour là, une équipe amoindrie par les diverses blessures ou absences

Les vétérans font leur petit bonhomme de chemin en collectionnant les victoires et en marquant de nombreux buts, le tout dans une ambiance des plus conviviales !

L'école de football a elle aussi débuté cette saison et les résultats sont encourageants.

Bravo à l'ensemble des entraîneurs, des joueurs et aux deux arbitres qui représentent notre club car chacun à leur niveau permettent que les couleurs de La Vaillante de Caudrot soient reconnues et respectées dans notre région aquitaine.



ALLEZ LA VAILLANTE !!!



Prochains matchs

Equipe A → matchs à 15 h 30 (heure d'été)
et à 15 h 00 (heure d'hiver)

Le 16-10-2016 contre Rouffignac (24) à Caudrot

Le 30-10-2016 à Tresses (33) contre Coteaux Bordelais

Le 06-11-2016 contre Mussidan (24) à Caudrot

Le 20-11-2016 à Bourg (33) contre Coteaux Bourgeois

Le 27-11-2016 contre Cestas (33) à Caudrot

Le 11-12-2016 à Rauzan (33) contre Coteaux Dordogne

Le 18-12-2016 contre Nontron (24) à Caudrot

Equipe B

Le 16-10-2016 à 13 h 30 contre Fargues à Caudrot

Le 30-10-2016 à 15 h 00 à Landiras

Le 06-11-2016 13 h 00 contre Aillas Auros à Caudrot

Le 20-11-2016 à 15 h 00 contre Castets en Dorthé à Caudrot

Le 27-11-2016 à 15 h 00 à St Macaire (Bleuets Macariens)

Le 11-12-2016 à 15 h 00 contre St Pierre de Mons à Caudrot

Le 18-12-2016 à 13 h 00 à Bazas



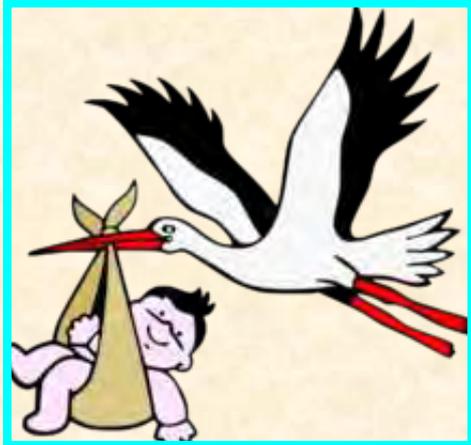
Les photos ont été prises lors du FORUM
des ASSOCIATIONS le 2 septembre 2016



Et, pratiquement tous les samedis (le matin ou l'après-midi), vous pouvez voir évoluer les **enfants de l'école de football** dans leurs différents championnats ainsi que, certains vendredis soir, **les vétérans**.

Ce sera avec un grand plaisir que l'ensemble des dirigeants et l'effectif de La Vaillante de Caudrot vous accueilleront autour de la main courante. Vous pourrez passer de bons moments sportifs, encourager les couleurs de votre commune dans une ambiance sympathique et... c'est gratuit !

Etat Civil, depuis le Bulletin de Juin 2016



Les nouveau-nés

BOTHIAN Enora

CLUZEAU Aria

MAYLE Lily

WILLINGTON Prince



Ceux qui se sont unis

JAI Alexandra et TRIBHOU Jean-Christophe

DUVAL Sophie et MARTINEAU Thierry

LESCURE Amandine et ZOBIRI Ramzi



Ceux qui nous ont quittés :

DUPRAT Paulette

MIVIELLE Marie

CAZENAVE Delphina

DELORME Didier

Renseignements utiles 1

MAIRIE : Secrétariat

Le secrétariat est ouvert :

Lundi - Mardi - Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - Permanence des adjoints de 18 à 19 h

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 05.56.62.81.23

Télécopie : 05.56.62.71.22

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr - Site : <http://caudrot.fr>

Inscriptions sur les listes électorales
avant le 31 décembre 2016

La Mairie sera fermée le 31 octobre et
le 1^{er} novembre ainsi que le vendredi 11
et le samedi 12 novembre

Permanences :

- **Notaire** : Maître RASSAT, le mercredi de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous pris à l'étude de Langon.

- **Assistante sociale** : 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h, après avoir pris rendez-vous au Centre Médico-Social de Cadillac au 05.57.98.12.00

Recensement militaire : Les filles et les garçons nés en 2000 doivent se faire recenser, après avoir eu 16 ans.

Bibliothèque Municipale

A votre disposition (sauf imprévu)

Le mercredi de 15 h 00 à 16 h 30
le samedi de 14 h 30 à 16 h 00

Assistants maternelles

Madame MOREAU Christine 05.56.62.72.65
Madame MARTIN Valérie : 09.50.81.54.60 ou 06.15.48.64.86
RAM (Relais Assistante Maternelle) : 05.56.63.84.25

Bureau de poste

Lundi au vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Samedi : fermé

Ordures ménagères

Ramassage le lundi et le jeudi matin

Déchetterie de Langon

Horaires d'ouverture
Lundi de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
Samedi de 9 h à 16 h

Aide architecturale Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement

Permanence de Monsieur Jean-Noël BORD
(Architecte Conseiller) en mairie de Saint-Macaire tous les 1^{ers} mercredis de 11 h 00 à 12 h 30

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Permanences à la Communauté de Communes des Coteaux
Macariens à Saint-Macaire, 8 rue du canton :
Tous les 2^{èmes} jeudis de 9 h à 12 h

SIPHEM - Maison de l'Habitat

1, rue Albert Rigoulet 33190 LA REOLE -
05.56.61.20.75

PROXI DECHET Au garage de la Communauté de Communes (à
coté du cimetière) = Mardi 25 octobre 2016

Renseignements utiles 2

Téléphones utiles

Infirmières : 05.56.62.81.05
Cabinet médical : 05.56.62.80.37
SUDGIMAD (Santé Garonne) : 05.56.62.75.00
Clinique Sainte Anne : 05.57.98.03.03

Ambulances : 05.56.62.81.10
Taxi 2G : 06.75.75.32.61
Pharmacie des Tilleuls : 05.56.62.80.06
Hôpital Pasteur : 05.56.76.57.57

Médecins

En semaine de 20 h 00 à 8 h 00,
le week-end du samedi midi au lundi 8 h 00 et
les jours fériés de 20 h 00 la veille à 8 h 00 le lendemain,

UN SEUL NEMERO : 05.56.61.21.61

Vous serez orientés vers un médecin généraliste

En cas d'URGENCE, appelez le 15

Médecin de GARDE sur INTERNET :
www.ordre-medecins-gironde.org/

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX

Permanence médicale téléphonique
05.56.96.40.80

Centre Anti-Tabac

8, rue Treuils 33000 BORDEAUX
05.56.99.39.66

SIDA Info Service

1, rue Guérin 33000 BORDEAUX
05.56.11.02.18



Gare de LANGON : 3635



Station de CAUDROT

Horaires vers Bordeaux :

Lundi à vendredi = 6 h 48 / 8 h 01 / 18 h 37

Horaires vers Toulouse :

Lundi à vendredi : 7 h 18 / 18 h 09 / 18 h 54

PHARMACIES

Octobre

Le 23 La CROIX VERTE à La Réole

Le 30 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe

Novembre

Le 1er DU ROUERGUE au Rouergue

Le 6 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt

Le 11 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne

Le 13 La CROIX VERTE à La Réole

Le 20 DES TILLEULS à Caudrot

Le 27 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt

Décembre

Le 4 DU ROUERGUE au Rouergue

Le 11 BONNEFOND à Monségur

Le 18 DES TILLEULS à Caudrot

Le 25 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Janvier

Le 1er La CROIX VERTE à La Réole

**ATTENTION, des changements peuvent
avoir lieu en cours de période**

UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61

Bulletin communal

Octobre 2016

ÉPILOGUE

Directeur de la Publication : Jean-Pierre JAUSSERAND

Les rédacteurs : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Édouard LENGAIGNE, Carole BRAU,
Sandrine GARRELIS, François DUMEAU

Rédacteur en Chef : Roger NETTE, en charge de la Commission COMMUNICATION.

Créations informatique et artistique : Roger NETTE



Le Maire et le Conseil Municipal seraient honorés de votre présence à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 qui aura lieu le vendredi 11 novembre 2016 à 11 h 00

Rassemblement au Monuments aux morts
avec dépôt de gerbe

Cérémonie suivie d'un vin d'honneur

LE SERVICE CIVIQUE
UNE MISSION POUR CHACUN
AU SERVICE DE TOUS
SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

La Mairie sera fermée le 31 octobre et le 1^{er} novembre ainsi que le vendredi 11 et le samedi 12 novembre



QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE	16 25 ANS	30 ANS EN SITUATION DE HANDICAP
573€ PAR MOIS	6 12 MOIS	SANS CONDITION DE DIPL. ME
FRANCE ET TRANGER		



Portatz-ve
plan !